

## COUPE RÉGIONALE ÉQUIPES JEUNES POUSSINS/BENJAMINS/MINIMES GARÇONS ET FILLES

**SEXE** : féminin et masculin

**ANNÉE DE NAISSANCE** : poussins, benjamins et minimes

**NATIONALITÉ** : française et étrangère (telle que définie dans le code sportif)

**GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL** :

- Minimum blanche-jaune pour les poussin(e)s, jaune/orange pour les Benjamin(e)s, orange pour les Minimes
- 1 seul, celui de la saison en cours pour les Poussin(e)s ; 2 dont celui de la saison en cours, pour les autres
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication la pratique du judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.
- **Etrangers : 2 années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.**

### **PARTICIPANTS:**

- Chaque équipe doit comporter au moins 3 judokas chez les garçons et 2 judokas chez les filles
- 2 extérieurs autorisés dans les équipes garçons et 1 extérieure autorisée dans les équipes filles (pas de nécessité de convention de double appartenance, mais le judoka devra être en règle) **sous réserve que l'équipe majeure reste majoritaire ou égalitaire sur le tapis lors de la rencontre.**
- Le nom de l'équipe sera celui du club majoritaire avec la possibilité d'être suivi des clubs associés
- Un club qui dispose d'une équipe complète peut mettre à disposition d'autres combattants de son club au bénéfice d'équipes incomplètes
- Le club qui prête un judoka à un autre club au 1<sup>er</sup> niveau peut le récupérer au 2<sup>ème</sup> niveau
- Les associations se font dès le premier niveau de compétition. De ce fait un club qui n'a pas fait d'association au niveau départemental, ne peut pas en faire au niveau régional
- Deux clubs associés à la phase départementale pourront inverser le club majoritaire à la phase régionale
- Un athlète ne peut être inscrit que dans une seule équipe le jour de la compétition !
- Un remplaçant est autorisé pour chaque catégorie de poids
- La constitution de l'équipe au niveau départemental peut se faire jusqu'au jour de la compétition
- Les remplaçants peuvent intervenir si le résultat de la rencontre est acquis

**Adresse postale** : 2 rue Lescouvé 80 000 AMIENS

**Tél.** : 03.22.80.17.32

**Site internet** : <http://hautsdefrancejudo.fr> **Email** : [liguehautsdefrancejudo@gmail.com](mailto:liguehautsdefrancejudo@gmail.com)

- Entre la phase départementale et régionale l'association de clubs doit être respectée

### *CATÉGORIES DE POIDS DES DIFFÉRENTES ÉQUIPES :*

**Equipes Poussines : -28kg /-32kg/-36kg/-40kg**

**Equipes Poussins : -27kg/-30kg/-34kg/-38kg/-42kg**

**Equipes Benjamines : -36kg/-40kg/-46kg**

**Equipes Benjamins : -34kg/-38kg/-42kg/-46kg/-50kg**

**Equipes Minimes F : -44kg/-50kg/-57kg**

**Equipes Minimes G : -42kg/-46kg/-50kg/-55kg/-60kg**

**Tolérance de poids de 500g**

**Attention pas de surclassement possible !**

### *TEMPS DE COMBAT:*

- Poussins/Poussines : 1 minute 30
- Benjamins/Benjamins : 2 minutes
- Minimes filles et garçons : 2 minutes

**Récupération : 2 fois le temps nominal de combat**

**Pas davantage décisif : Hikiwake annoncé en fin de combat si égalité de score (chez les poussins et poussines le Yaku peut également être tiré au sort)**

### **Règlement des animations**

#### **EQUIPE : Spécificités en cas d'égalité**

En cas d'égalité de victoires et de points à l'issue de la rencontre, la démarche pour départager les deux équipes est la suivante :

- Si des combats se sont terminés par Hikiwake, ils doivent être refaits avec décision obligatoire ;
- **Si aucun hikiwake** ou s'il y a toujours égalité, une catégorie de poids où il y a un représentant présent dans chaque équipe est tirée au sort et le combat est refait avec décision obligatoire.

ARBITRAGE



# Et Disciplines Associées

Adresse postale : 2 rue Lescouvé 80 000 AMIENS

Tél. : 03.22.80.17.32

Site internet : <http://hautsdefrancejudo.fr> Email : [liguehautsdefrancejudo@gmail.com](mailto:liguehautsdefrancejudo@gmail.com)

## LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

### **EPREUVE TECHNIQUE EN COUPLE SPECIFIQUE POUR LES POUSSIN(E)S :**

Chaque équipe présentera un couple technique, ce couple pourra faire partie ou non des 10 judokas de l'équipe masculine (Titulaires + remplaçants) ou des 8 judokas de l'équipe féminine ; ce couple pourra être mixte, mais ne pourra pas être uniquement féminin pour la rencontre des garçons et vice-versa. Ce couple exécutera un randori souple en même temps que le couple de l'autre équipe. Un jury déterminera le meilleur couple, qui pourra rapporter à son équipe, une victoire et 10 points.

Le temps de l'épreuve technique est de 1 minute.

Les jurys pour la phase régionale seront composés **d'enseignants** sélectionnés par **les différents comités**.

### **EPREUVES DE SELECTION :**

Département : sur engagement

Région : Sur sélection départementale : 8 premières équipes du Pas de Calais et 12 premières équipes du Nord. (Inscription par les départements via extranet pour la phase régionale).

Pour les clubs de Picardie : pas de phase départementale. Inscription directement par les clubs via extranet pour la phase de régionale.

### **FORMULE DE COMPETITION:**

- Pour le salut, l'ensemble de l'équipe (titulaires, remplaçants et couple technique pour les poussins) se présente dans l'ordre des catégories de poids
- L'ordre des rencontres se fait par ordre croissant des catégories de poids.
- Pour les poussins, le couple technique débute.

*Pour une meilleure harmonisation et une meilleure préparation avec vos élèves, voici la définition du randori souple qui sera jugé lors de ces rencontres :*

**Yaku Soku Geiko** : Exercice d'entraînement à l'attaque. Les deux partenaires recherchent les opportunités, la vitesse, l'efficacité, etc. Ils peuvent insister sur tel ou tel point de leur entraînement réciproque en modifiant la convention de cet exercice. Les deux partenaires cultivent l'esquive, la défense, le déplacement, etc ... sans attitude défensive exagérée (ex : bras tendus ...). La diversité Ne Waza /Tachi Waza n'est pas imposée mais reste bien entendu autorisée pour cet exercice.

HAUTS DE FRANCE  
JUDO  
Et Disciplines Associées

Adresse postale : 2 rue Lescouvé 80 000 AMIENS

Tél. : 03.22.80.17.32

Site internet : <http://hautsdefrancejudo.fr> Email : [liguehautsdefrancejudo@gmail.com](mailto:liguehautsdefrancejudo@gmail.com)